

# **RÈGLEMENT SPORTIF**

## **NATATION COMPÉTITION 2026-2027**

Red-Fish Neuchâtel



# 1. Introduction

Le présent règlement décrit l'organisation et le fonctionnement de la Natation Compétition du Red-Fish Neuchâtel pour la saison 2026-2027. Il tient compte des exigences du label Centre de Promotion des Espoirs (PDE) de Swiss Aquatics, du fonctionnement du Centre Régional de Performance (CRP) et des directives du Comité du Red-Fish Neuchâtel.

## Les objectifs principaux sont :

- structurer clairement la Filière Performance et la Filière Développement ;
- assurer un parcours progressif et lisible pour les nageurs ;
- augmenter la qualité des entraînements et de l'encadrement ;
- poursuivre la progression du Red-Fish Neuchâtel dans la hiérarchie suisse ;
- maîtriser, et si possible réduire, les coûts liés à la pratique de la natation de compétition.

## 2. Organisation de la Natation Compétition

La Natation Compétition du Red-Fish Neuchâtel est organisée en deux filières principales, auxquelles s'ajoute une pratique structurée destinée aux nageurs adultes.

| Filière Performance                                          | Filière Développement                | Pratique adulte |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------|
| CE – Centre Élite<br>CRP – Centre Régional de<br>Performance | C1/C2<br>C3<br>C4<br>Pré-Compétition | Masters         |

## Progression indicative

École de natation → Pré-Compétition → C4 → C3 → C1/C2 → CRP ou CE.

Le CRP et le CE ne constituent pas nécessairement deux étapes successives : l'orientation dépend du niveau, de l'âge, du projet sportif et, pour le CRP, de la situation scolaire et des critères cantonaux.

## 3. Critères généraux d'affectation et d'évolution

L'affectation d'un nageur à un groupe est déterminée en fonction de son développement sportif global et des possibilités d'encadrement du club.

- l'âge et le stade de développement du nageur ;
- le niveau technique ;
- le niveau de performance, notamment au regard des points Rudolph lorsque ceux-ci sont pertinents ;
- la progression au cours de la saison ;
- l'engagement et l'assiduité aux entraînements ;
- le comportement et la capacité à évoluer dans le groupe concerné ;
- le projet sportif individuel ;
- les objectifs et exigences propres au groupe ;
- le nombre de nageurs pouvant être accueillis par entraîneur et par ligne d'eau.

Aucun de ces critères ne constitue, pris isolément, un droit automatique à intégrer ou à demeurer dans un groupe.

L'affectation est décidée par la responsable de section, sur proposition des entraîneurs concernés.

### **3.1 Passage dans un groupe supérieur**

Le passage dans un groupe supérieur n'est pas automatique. Il intervient lorsque le responsable de section estime que le nageur dispose du niveau sportif, technique, physique et comportemental lui permettant de suivre durablement le programme du groupe concerné.

- performances réalisées et progression observée ;
- maîtrise technique ;
- assiduité et engagement ;
- capacité à supporter la charge d'entraînement du groupe supérieur ;
- projet sportif et, lorsque cela est pertinent, situation scolaire ;
- places disponibles et contraintes d'encadrement.

Les changements de groupe interviennent en principe au début de la saison et lors de la période intermédiaire de décembre/janvier. Une adaptation peut toutefois intervenir en cours de saison lorsque la situation sportive ou personnelle du nageur le justifie.

### **3.2 Maintien dans un groupe**

Le maintien dans un groupe suppose que le nageur respecte durablement les objectifs et les exigences correspondant à celui-ci. Une diminution ponctuelle de la fréquentation pour un motif légitime ne remet pas automatiquement en cause l'appartenance au groupe.

En cas d'écart durable entre les exigences du groupe et l'engagement du nageur, l'entraîneur échange avec le nageur et, lorsqu'il est mineur, avec ses représentants légaux. Si la situation perdure, le responsable de section peut proposer un groupe plus adapté. Un tel changement n'est pas considéré comme une sanction disciplinaire.

## 4. Présentation des groupes

### 4.1 Groupe CE – Élite

Le groupe CE constitue le groupe Élite de la Natation Compétition du Red-Fish Neuchâtel. Il s'adresse aux athlètes engagés dans un projet de performance de niveau national à international et disposant des conditions nécessaires pour suivre un programme d'entraînement intensif et structuré.

#### Objectifs

- atteindre et maintenir un niveau de performance national ou international ;
- préparer les compétitions de référence du projet sportif ;
- développer les qualités techniques, physiques, tactiques et mentales nécessaires à la performance ;
- assurer une planification annuelle cohérente entre entraînements, compétitions, stages et récupération ;
- favoriser l'autonomie, la responsabilisation et l'engagement de l'athlète.

#### Intégration et maintien

L'intégration et le maintien dans le groupe CE s'apprécient notamment au regard des critères suivants :

- niveau de performance atteint ;
- potentiel et progression ;
- engagement dans un projet de performance ;
- assiduité et capacité à suivre la charge proposée ;
- participation aux compétitions et stages définis dans le programme ;
- comportement et implication au sein du groupe ;
- compatibilité du projet scolaire, professionnel ou personnel avec les exigences du programme ;
- places disponibles et possibilités d'encadrement.

Le programme comprend en principe 8 à 9 séances d'entraînement hebdomadaires, auxquelles peuvent s'ajouter des séances de préparation physique et des stages. Des adaptations peuvent être décidées avec l'entraîneur en fonction du profil de l'athlète.

## Programme d'entraînement CE

### Entraîneur



**Ronan Grisard**

**ronan.grisard@rfn.ch**

**Entraîneur Swiss Olympic Silver**

| Jour     | AM                                       | PM                              |
|----------|------------------------------------------|---------------------------------|
| Lundi    | 06:00–08:00                              | 17:00–19:00 – NAT-PPG           |
| Mardi    |                                          | 17:00–20:00 – NAT-Musculation   |
| Mercredi | 06:00–08:00                              | 18:00–20:00 – NAT-PPG           |
| Jeudi    |                                          | 17:00–20:00 – NAT-Musculation   |
| Vendredi | 06:00–08:00                              | 17:00–19:00 – NAT-PPG           |
| Samedi   | 08:30–10:00<br>10:15–11:30 – Musculation | À définir / séances ponctuelles |

En raison de la programmation de compétitions le week-end, les entraînements du lundi peuvent être annulés.

La musculation se déroule à Activ Fitness des piscines du Nid-du-Crô ; la prestation est à la charge des membres selon les conditions négociées par le club.

Certaines séances en bassin de 50 m peuvent être organisées ponctuellement le samedi après-midi.

## 4.2 Groupe CRP – Centre Régional de Performance

Le groupe CRP du Red-Fish Neuchâtel est destiné exclusivement aux élèves de la 8e à la 11e année (cycle 3 de l'enseignement obligatoire) bénéficiant ou pouvant bénéficier du dispositif Sports–Arts–Études du Canton de Neuchâtel.

L'accès au CRP est soumis aux critères en vigueur définis par le Service cantonal des sports pour la natation, ainsi qu'aux conditions sportives et organisationnelles du Red-Fish Neuchâtel.

- satisfaire aux critères sportifs cantonaux propres à la natation ;
- respecter le volume minimal d'entraînement fixé par le dispositif cantonal ;
- participer régulièrement à des compétitions de niveau régional, national et/ou international ;
- respecter le programme d'entraînement et le projet sportif définis avec l'entraîneur responsable.

Les critères officiels du Canton et des instances sportives compétentes prévalent et peuvent évoluer indépendamment du présent règlement.

Pour référence, le dispositif cantonal prévoit actuellement un minimum de 8 heures d'entraînement hebdomadaires au cycle 3 ; les déplacements et compétitions ne sont pas comptabilisés dans ce volume.

### Programme d'entraînement CRP

#### Entraîneur



**Julien Delestrée**

**julien.delestree@rfn.ch**

**Entraîneur Swiss Olympic Silver**

| Jour     | AM                    | PM                    |
|----------|-----------------------|-----------------------|
| Lundi    |                       | 15:30–18:00 – NAT-PPG |
| Mardi    | 07:00–09:00           | 15:30–17:00 – NAT     |
| Mercredi | 12:30–15:00           |                       |
| Jeudi    | 07:00–09:00           | 15:30–17:00 – NAT     |
| Vendredi |                       | 15:30–17:00 – NAT     |
| Samedi   | 09:30–11:30 – NAT-PPG |                       |

### **4.3 Groupe C1/C2**

Le groupe C1/C2 constitue le groupe de développement compétitif avancé de la Natation Compétition. Il s'adresse aux nageurs ayant acquis les bases techniques et sportives nécessaires pour évoluer dans un environnement d'entraînement plus exigeant, avec des objectifs de niveau régional à national.

#### **Objectifs**

- poursuivre le développement technique, physique et tactique ;
- augmenter progressivement la charge et la qualité de l'entraînement ;
- préparer les compétitions régionales et nationales correspondant au niveau du nageur ;
- préparer, lorsque le profil sportif et scolaire le permet, une éventuelle intégration au CRP ou au CE ;
- favoriser l'autonomie, la régularité et l'engagement.

#### **Intégration et maintien**

L'intégration et le maintien dans le groupe C1/C2 s'apprécient notamment au regard des critères suivants :

- niveau technique ;
- performances réalisées ;
- progression ;
- assiduité et engagement ;
- comportement au sein du groupe ;
- capacité à suivre la charge proposée ;
- places disponibles et possibilités d'encadrement.

Le programme comprend en principe 4 à 5 séances hebdomadaires. La fréquentation attendue est adaptée au projet sportif, à l'âge, à la situation scolaire et aux objectifs du nageur. Une fréquentation inférieure au nombre de séances proposées ne remet pas automatiquement en cause l'appartenance au groupe.

## Programme d'entraînement C1/C2

### Entraîneur



**Julien Delestrée**

**julien.delestree@rfn.ch**

**Entraîneur Swiss Olympic Silver**

| Jour     | AM | PM                    |
|----------|----|-----------------------|
| Lundi    |    | 18:00–20:00 – NAT     |
| Mardi    |    | 18:00–20:00 – NAT-PPG |
| Mercredi |    |                       |
| Jeudi    |    | 17:00–19:00 – NAT-PPG |
| Vendredi |    | 18:00–20:00 – NAT-PPG |
| Samedi   |    | 11:30–13:30 – NAT     |

## 4.4 Groupe C3

Le groupe C3 constitue une étape importante de la formation sportive des jeunes nageurs. Il s'adresse principalement aux nageurs âgés d'environ 9 à 11 ans, évoluant d'un niveau cantonal à régional et participant notamment au circuit Futura.

### Objectifs

- poursuivre l'acquisition et le perfectionnement des quatre nages ;
- développer progressivement les capacités physiques adaptées à l'âge ;
- acquérir les fondamentaux de la natation de compétition ;
- développer l'autonomie, la régularité et les bonnes habitudes d'entraînement ;
- acquérir progressivement de l'expérience en compétition ;
- préparer les nageurs qui en ont le niveau, la motivation et le projet à intégrer C1/C2.

### Intégration et maintien

L'intégration et le maintien dans le groupe C3 s'apprécient notamment au regard des critères suivants :

- niveau technique ;
- progression ;
- engagement et régularité ;
- comportement et capacité à évoluer au sein du groupe ;
- participation aux compétitions correspondant au niveau ;
- âge et développement ;
- places disponibles et possibilités d'encadrement.

Le programme comprend en principe 4 à 5 séances hebdomadaires. La fréquentation est adaptée à l'âge, au développement, à la situation scolaire et au projet sportif. À ce stade, la qualité de l'apprentissage, la progression technique, l'engagement et le plaisir de pratiquer sont prioritaires.

## Programme d'entraînement C3

### Entraîneur



**Kevin Schweingruber**  
**kevin.schweingruber@rfn.ch**  
**Entraîneur A**

| Jour     | AM                    | PM                    |
|----------|-----------------------|-----------------------|
| Lundi    |                       | 16:45–18:00 – PPG-NAT |
| Mardi    |                       |                       |
| Mercredi |                       | 18:00–20:00 – PPG-NAT |
| Jeudi    |                       | 17:15–19:00 – PPG-NAT |
| Vendredi |                       | 18:15–20:15 – Cernier |
| Samedi   | 09:15–11:00 – PPG-NAT |                       |

## 4.5 Groupe C4

Le groupe C4 constitue une étape de formation à la natation de compétition. Il s'adresse principalement aux jeunes nageurs âgés d'environ 7 à 9 ans, évoluant à un niveau cantonal et participant notamment au circuit Kids Ligue.

### Objectifs

- consolider l'apprentissage des quatre nages ;
- développer la coordination, les qualités motrices et les capacités physiques adaptées à l'âge ;
- apprendre les fondamentaux de la compétition, notamment départs, virages et coulées ;
- acquérir les premières habitudes d'entraînement ;
- découvrir progressivement le fonctionnement des compétitions ;
- développer l'autonomie, l'esprit d'équipe et le plaisir de pratiquer ;
- préparer les nageurs qui en ont le niveau et la maturité à intégrer C3.

### Intégration et maintien

L'intégration et le maintien dans le groupe C4 s'apprécient notamment au regard des critères suivants :

- niveau technique ;
- progression ;
- engagement et régularité ;
- comportement au sein du groupe ;
- âge et développement ;
- capacité à participer aux compétitions correspondant au niveau ;
- places disponibles et possibilités d'encadrement.

Le programme comprend en principe 3 à 4 séances hebdomadaires. Une participation régulière est attendue, sans qu'un volume identique soit imposé à tous les nageurs. La priorité est donnée à la qualité de l'apprentissage, au développement technique, à la découverte de la compétition et au plaisir de pratiquer.

## Programme d'entraînement C4

### Entraîneur



**Emma Onolfo**  
**emma.onolfo@rfn.ch**  
**Entraîneur A**

| Jour     | AM                | PM                    |
|----------|-------------------|-----------------------|
| Lundi    |                   | 18:00–19:45 – NAT-PPG |
| Mercredi |                   | 12:30–14:00 – NAT     |
| Vendredi |                   | 17:15–19:15 – PPG-NAT |
| Samedi   | 08:30–09:45 – NAT |                       |

## 4.6 Groupe Pré-Compétition

Le groupe Pré-Compétition constitue la première étape de la filière Natation Compétition. Il s'adresse principalement aux jeunes nageurs détectés au sein de l'École de natation, âgés idéalement d'environ 5 à 6 ans, présentant les aptitudes, la motivation et la maturité nécessaires pour débiter un parcours orienté vers la compétition.

### Objectifs

- consolider les bases techniques acquises à l'École de natation ;
- développer progressivement les quatre nages ;
- introduire les premières habitudes d'entraînement ;
- développer la coordination, les qualités motrices et l'aisance aquatique ;
- faire découvrir progressivement l'environnement de la compétition ;
- favoriser le plaisir de pratiquer, l'autonomie et l'intégration au groupe ;
- préparer les nageurs qui en ont le niveau et la maturité à intégrer C4.

### Intégration et maintien

L'intégration et le maintien dans le groupe Pré-Compétition s'apprécient notamment au regard des critères suivants :

- aptitudes techniques ; motivation ;
- maturité ;
- capacité à évoluer en groupe ;
- progression observée ;
- places disponibles et possibilités d'encadrement.

Le programme comprend en principe 2 séances hebdomadaires. À ce stade, la priorité est donnée à la qualité de l'apprentissage, au développement technique et au plaisir de pratiquer. Les résultats chronométriques ne constituent pas un critère déterminant de progression.

### Programme d'entraînement Pré-Compétition

#### Entraîneur



**Julien Delestrée**

**julien.delestree@rfn.ch**

**Entraîneur Swiss Olympic Silver**

| Jour     | AM | PM          |
|----------|----|-------------|
| Mardi    |    | 17:00–18:00 |
| Vendredi |    | 17:00–18:00 |

## 4.7 Groupe Masters

Le groupe Masters s'adresse aux nageurs adultes souhaitant pratiquer la natation dans un cadre structuré, avec un programme d'entraînement régulier.

### Objectifs

- entretenir ou développer la condition physique ;
- progresser techniquement ;
- participer, selon les objectifs personnels, à des compétitions Masters ;
- permettre aux anciens nageurs de compétition de poursuivre une pratique sportive encadrée.

### Intégration et maintien

L'intégration dans le groupe Masters suppose de :

- être âgé de plus de 18 ans ;
- respecter les règles générales de fonctionnement et d'utilisation des installations ;
- adopter un comportement compatible avec la pratique collective.

Le programme comprend en principe jusqu'à 4 entraînements hebdomadaires. La fréquentation est libre et adaptée aux objectifs personnels. La participation aux compétitions est facultative. Sauf organisation particulière annoncée par le club, l'accompagnement d'un entraîneur en compétition n'est pas garanti.

### Programme d'entraînement Masters

#### Entraîneur



**Emma Onolfo**  
**emma.onolfo@rfn.ch**  
**Entraîneur A**

| Jour     | AM          | PM |
|----------|-------------|----|
| Mardi    | 12:00–13:30 |    |
| Jeudi    | 12:00–13:30 |    |
| Vendredi | 12:00–13:30 |    |
| Samedi   | 07:00–08:30 |    |

## 5. Entraînements, compétitions et déplacements

### 5.1 Fréquentation des entraînements et absences

La régularité aux entraînements constitue un élément essentiel de la progression sportive et du bon fonctionnement des groupes.

Dans la Filière Développement, la fréquentation est adaptée au projet individuel. Dans la Filière Performance, notamment CE et CRP, l'appartenance au groupe implique un engagement plus important et une fréquentation cohérente avec le programme défini avec l'entraîneur et, pour le CRP, avec les exigences cantonales.

Toute absence prévisible doit, dans la mesure du possible, être annoncée suffisamment à l'avance.

Sont notamment considérés comme motifs légitimes d'absence :

- maladie ou blessure ;
- rendez-vous médicaux ;
- obligations scolaires ou périodes d'examens ;
- obligations familiales particulières ;
- activité sportive ou institutionnelle validée préalablement ;
- autre situation exceptionnelle reconnue comme légitime.

Une baisse durable de fréquentation peut conduire, après échange, à une adaptation du volume, du projet sportif ou à un changement de groupe mieux adapté.

### 5.2 Participation aux compétitions et stages

Les compétitions et stages font partie intégrante du parcours de formation et de développement des nageurs.

La participation d'un nageur à une compétition ou à un stage est déterminée en fonction notamment de :

- groupe et projet sportif ;
- niveau et objectifs ;
- préparation et assiduité ;
- programmation sportive de l'entraîneur ;
- critères de qualification ou sélection ;
- contraintes organisationnelles du club.

La sélection et les engagements sont placés sous la responsabilité de le responsable de section et des entraîneurs.

Pour les groupes de la Filière Performance, la participation aux compétitions de référence et aux stages identifiés dans la planification fait partie intégrante du projet. Pour la Filière Développement, la programmation est adaptée à l'âge, au niveau, à la progression et au projet individuel.

Les stages d'entraînement permettent un travail plus intensif et plus assidu que lors des semaines régulières et renforcent l'esprit d'équipe ; chez les plus jeunes, les progrès qui suivent une semaine de stage sont souvent marqués. Selon l'âge et les objectifs, ils peuvent se dérouler aux piscines du Nid-du-Crô, avec deux entraînements quotidiens, avec ou sans hébergement, ou à l'extérieur.

Lors des championnats régionaux ou nationaux pour lesquels le club organise un déplacement collectif, les nageurs sélectionnés participent en principe à l'organisation prévue. Une arrivée différée ou un départ anticipé peut être autorisé pour un motif justifié, sur demande préalable.

### 5.3 Compétitions par équipes

Les compétitions par équipes constituent un engagement collectif important pour le Red-Fish Neuchâtel.

Lorsqu'un nageur est sélectionné pour représenter le club dans une compétition par équipes, notamment lors des Championnats suisses des clubs ou de toute autre compétition collective inscrite au programme sportif, sa participation est attendue, y compris lorsqu'il est retenu comme remplaçant ou réserviste.

Une sélection peut néanmoins être déclinée pour un motif légitime, notamment maladie, blessure, obligation scolaire importante, situation familiale particulière ou autre circonstance reconnue par le responsable de section. Toute indisponibilité connue doit être annoncée le plus tôt possible.

Un refus sans motif légitime, en particulier lorsqu'il intervient tardivement ou se répète, peut conduire à une réévaluation de l'engagement du nageur dans son projet sportif et, si nécessaire, de son appartenance au groupe.

### 5.4 Accompagnateurs et chauffeurs

Lors des déplacements organisés par le Red-Fish Neuchâtel, le club veille à prévoir un encadrement adapté au nombre et à l'âge des athlètes, à la durée du déplacement et aux conditions particulières du séjour.

À titre indicatif, un accompagnateur adulte est prévu pour 10 athlètes mineurs.

Lorsqu'un déplacement nécessite des conducteurs bénévoles, ceux-ci doivent :

- être titulaire d'un permis de conduire valable pour le véhicule utilisé ;
- respecter les règles de circulation et de sécurité applicables ;
- respecter les temps de conduite et prévoir les pauses nécessaires ;
- suivre les éventuelles consignes ou procédures définies par le club.

Pour les déplacements de longue durée, le club peut prévoir plusieurs chauffeurs afin de garantir des conditions de transport adaptées et sûres.

### 5.5 Juges et officiels

La présence de juges et d'officiels est indispensable au bon déroulement des compétitions. Lors de certaines compétitions, notamment régionales, le Red-Fish Neuchâtel doit mettre à disposition un nombre de juges proportionnel au nombre de nageurs engagés.

Le club encourage les nageurs, parents et membres intéressés à suivre une formation de juge ou d'officiel. Les frais de formation de base nécessaires à l'activité pour le Red-Fish Neuchâtel sont pris en charge par le club.

La formation de base, accessible dès 15 ans, se déroule sur une soirée et est complétée par deux demi-journées de pratique nécessaires à sa validation. Des sessions sont organisées une à deux fois par année (voir Annexe 2).

Contact : [commission-concours@rfn.ch](mailto:commission-concours@rfn.ch)

## 5.6 Parents et représentants légaux

Les parents et représentants légaux s'engagent à :

- maintenir les informations administratives du nageur à jour ;
- informer l'entraîneur dans les meilleurs délais en cas d'absence ou d'indisponibilité ;
- respecter les horaires et modalités d'organisation communiqués ;
- prendre connaissance des informations relatives aux entraînements, compétitions, stages et déplacements ;
- respecter les décisions sportives prises par les entraîneurs et le responsable de section ;
- privilégier un échange direct et constructif avec l'entraîneur ou le responsable de section ;
- adopter un comportement respectueux envers entraîneurs, officiels, bénévoles, nageurs et autres familles ;
- s'acquitter dans les délais des cotisations et frais liés aux activités du nageur.

Les parents ou représentants légaux ne doivent pas intervenir dans la conduite d'un entraînement, dans les consignes données aux nageurs ou dans les décisions sportives prises pendant une compétition.

## 5.7 Comportement, discipline et respect des règles

Un comportement respectueux, responsable et conforme aux valeurs du club est attendu de chaque nageur lors des entraînements, compétitions, stages, déplacements et événements.

Chaque nageur s'engage notamment à :

- respecter les entraîneurs, officiels, bénévoles, autres nageurs et membres du club ;
- respecter les horaires et les consignes ;
- adopter un comportement approprié dans les installations, transports, hébergements et lieux de compétition ;
- respecter le matériel et les infrastructures ;
- contribuer à un climat de groupe positif ;
- adopter un comportement approprié lorsqu'il représente le Red-Fish Neuchâtel.

Les mesures prises en cas de non-respect sont proportionnées à la gravité, à la fréquence et aux circonstances. Elles peuvent aller du rappel des règles à l'avertissement, à une adaptation temporaire du programme, à une suspension ponctuelle, à un changement de groupe ou, dans les situations graves ou répétées, à une exclusion conformément aux règles statutaires du club.

Sauf situation nécessitant une intervention immédiate, les mesures importantes sont prises après avoir entendu le nageur et, lorsqu'il est mineur, ses représentants légaux.

## 5.8 Communication et traitement des désaccords

En cas de question ou de désaccord concernant une décision sportive, le nageur ou ses représentants légaux s'adressent en priorité à l'entraîneur concerné. Si la situation ne peut pas être résolue, un échange peut être demandé avec le responsable de section, puis, si nécessaire, avec le Manager sportif.

Le Comité n'intervient qu'en dernier ressort lorsque la situation dépasse le cadre strictement sportif ou relève de ses compétences statutaires, institutionnelles ou disciplinaires.

Sauf urgence, les discussions concernant une décision sportive ne doivent pas être menées pendant un entraînement ou immédiatement avant une compétition.

## 6. Cotisations, administration et aspects financiers

### 6.1 Cotisation de membre actif

L'inscription à une activité du Red-Fish Neuchâtel entraîne automatiquement l'adhésion au club en qualité de membre actif. La cotisation de membre actif est due pour l'année civile et son renouvellement intervient automatiquement au 1er janvier.

Pour la saison concernée : Pré-Compétition CHF 20.– / année civile ; autres groupes CHF 80.– / année civile.

### 6.2 Cotisation sportive

La cotisation sportive couvre la saison sportive du Red-Fish Neuchâtel, soit du 1er août au 31 juillet de l'année suivante. Pour 2026-2027, la fin des entraînements réguliers est programmée au 3 juillet 2027, sauf pour les nageurs poursuivant leur préparation en vue de compétitions nationales ou internationales durant l'été.

La cotisation sportive est facturée en deux échéances : septembre pour le premier semestre et février pour le second semestre.

Une démission en cours de saison ne donne en principe droit à aucune réduction ou remboursement. Le Comité peut toutefois examiner des situations exceptionnelles, notamment blessure ou maladie de longue durée, déménagement ou circonstances particulières indépendantes de la volonté du nageur.

### 6.3 Licence Swiss Aquatics

L'inscription à un groupe de Natation Compétition entraîne la commande d'une licence annuelle auprès de Swiss Aquatics lorsque celle-ci est nécessaire à la pratique compétitive. Le coût de la licence est à la charge du membre selon les tarifs en vigueur.

Un nageur qui ne participe qu'aux compétitions de la Kids Ligue ne nécessite qu'un droit de départ Kids Ligue ; une licence annuelle est requise dès qu'il participe à d'autres compétitions. La licence doit être valable le jour de la compétition : Swiss Aquatics n'accepte aucune demande rétroactive et un nageur sans licence valable ne peut pas être engagé.

| Catégorie                  | Âges                | Tarif     | Années                                                      |
|----------------------------|---------------------|-----------|-------------------------------------------------------------|
| Kids                       | (-)10               | CHF 50.–  | 2017 et après                                               |
| Age Groups / Youth         | M: 11–15 / D: 11–15 | CHF 100.– | M/D: 2012–2016                                              |
| Juniors / Elite            | M: 16+ / D: 16+     | CHF 150.– | M/D: 2011 et avant                                          |
| Droit de départ Kids Ligue | (-)10               | CHF 25.–  | compétitions Kids Ligue uniquement                          |
| Licence temporaire         | tous âges           | CHF 40.–  | une seule compétition ; sans accès aux championnats suisses |

Catégories, années et tarifs selon les dispositions de Swiss Aquatics, qui prévalent en cas de modification.

## 6.4 Abonnement aux piscines du Nid-du-Crô

L'abonnement est obligatoire pour les nageurs appartenant à un groupe disposant d'au moins un entraînement régulier sur ce site. L'inscription au groupe entraîne la commande de l'abonnement par le Red-Fish Neuchâtel ; son coût est à la charge du membre.

La carte d'abonnement doit être restituée au club à la fin de la saison sportive. En cas de non-restitution ou de détérioration, le nageur devra s'acquitter d'une taxe de CHF 5.–. Lors de la première émission, les démarches requises par les piscines, notamment la prise de photographie, doivent être effectuées.

## 6.5 Frais relatifs aux compétitions et aux stages

Les frais liés aux compétitions et aux stages sont facturés sur la base des coûts effectivement engagés.

Ces frais comprennent notamment :

- frais d'inscription et d'engagement ;
- transports ;
- hébergement ;
- repas ;
- frais liés aux véhicules, parkings ou autres moyens de transport ;
- location d'installations sportives ;
- autres coûts directement liés à la participation.

Lorsque certains frais sont communs à plusieurs athlètes, ils sont répartis de manière équitable entre les participants concernés. Pour les stages, un budget prévisionnel est communiqué lorsque cela est possible ; le montant définitif peut varier selon les coûts réels.

## 6.6 Participation financière du club

Le Red-Fish Neuchâtel accorde, selon ses possibilités, une participation financière à certaines compétitions ou certains stages présentant un intérêt particulier pour le développement sportif du club.

| Saison 2026-2027           | Prise en charge |
|----------------------------|-----------------|
| Interclubs LNA et LNB      | 100 %           |
| Championnat Suisse Open    | 20 %            |
| Championnat Suisse Espoirs | 20 %            |

Le montant et les modalités de cette participation sont déterminés d'année en année par le Comité en fonction du budget disponible et des priorités sportives du club.

## 6.7 Espace Membre COGITO

L'Espace Membre COGITO constitue la plateforme administrative utilisée par le Red-Fish Neuchâtel. Chaque membre ou représentant légal est responsable de maintenir ses informations personnelles à jour.

L'Espace Membre permet notamment de :

- consulter les inscriptions en cours ;
- consulter et télécharger les factures ;
- vérifier et mettre à jour les informations personnelles.

## 6.8 Transports

Lorsque le Red-Fish Neuchâtel organise un déplacement collectif, les frais de transport sont répartis entre les participants concernés selon les coûts effectivement engagés.

Ces frais comprennent notamment :

- billets de transports publics ;
- frais de véhicules ;
- carburants ;
- péages ;
- parkings ;
- éventuels frais de location de véhicules.

Lorsque le transport est compris dans le coût global d'un stage, il est intégré à la facturation du stage.

## 6.9 Équipement Red-Fish Neuchâtel

Le Red-Fish Neuchâtel bénéficie d'un partenariat avec la marque Arena pour l'équipement de la section Natation Compétition.

Les nageurs sont tenus de porter l'équipement officiel du club lors des compétitions, podiums et cérémonies de remise des prix, présentations officielles, événements et représentations officielles du Red-Fish Neuchâtel.

Aucun marquage d'une autre marque de sport ne peut être ajouté sur les produits Arena officiels du club. En dehors de ces situations, notamment lors des entraînements réguliers, le port de produits Arena n'est pas obligatoire.

## 6.10 Budget prévisionnel d'une saison

Un budget prévisionnel peut être présenté aux nageurs et à leurs représentants légaux afin de donner une vision globale des coûts liés à la participation aux entraînements, compétitions et stages. Il est fourni à titre indicatif ; la facturation définitive est établie conformément aux coûts réels et aux principes du présent règlement.

## 6.11 Tarifs sportifs 2026-2027

| Groupe          | Cotisation sportive |
|-----------------|---------------------|
| CE              | CHF 1'600.–         |
| CRP             | CHF 1'600.–         |
| C1/C2           | CHF 1'250.–         |
| C3              | CHF 1'100.–         |
| C4              | CHF 900.–           |
| Pré-Compétition | CHF 650.–           |
| Masters         | CHF 750.–           |

Volumes calculés sur la base des grilles horaires du chapitre 4 ; pour le CE, hors séances ponctuelles du samedi après-midi et musculation.

## 7. PDE – Centre de Promotion des Espoirs

Le Red-Fish Neuchâtel organise sa filière de Natation Compétition en tenant compte des exigences du label Centre de Promotion des Espoirs (PDE) de Swiss Aquatics.

Ces exigences portent notamment sur :

- organisation et structure des groupes ;
- volume et durée des entraînements ;
- niveau sportif des nageurs ;
- nombre de nageurs par entraîneur et par ligne d'eau ;
- formation et qualifications de l'encadrement ;
- conditions nécessaires au développement du sport de performance.

Ces exigences comprennent des critères obligatoires ainsi que des critères à points. Les critères PDE étant susceptibles d'évoluer, les dispositions émises par Swiss Aquatics prévalent sur le présent règlement.

Pour la saison 2026-2027, les groupes CE, CRP, C1/C2 et C3 bénéficient du label PDE. Ce label conditionne l'organisation de ces groupes (nombre de nageurs par ligne d'eau, qualification des entraîneurs, volume et horaires d'entraînement) et permet au club de bénéficier d'un soutien financier de Swiss Aquatics.

## 8. Compétitions – principes et engagements

Les compétitions officielles sont organisées conformément aux règlements et calendriers de Swiss Aquatics et, lorsque cela est applicable, de la Région Suisse Romande. Les catégories d'âge, temps de qualification, programmes et autres critères officiels sont ceux définis par les instances compétentes pour la saison concernée.

### 8.1 Engagements aux compétitions

Les engagements aux compétitions sont déterminés par les entraîneurs en fonction notamment de :

- niveau et projet sportif de l'athlète ;
- critères de qualification applicables ;
- programmation sportive du groupe ;
- objectifs individuels et collectifs ;
- état de préparation du nageur.

### 8.2 Championnats suisses

L'inscription est possible lorsque le nageur a réalisé les temps de qualification requis. Une inscription sur une course supplémentaire peut être envisagée lorsque la performance reste proche du temps de qualification, conformément aux règles applicables. La décision appartient à l'entraîneur.

Les éventuelles amendes ou suppléments liés à une inscription sans temps de qualification sont traités conformément aux règles définies par le Red-Fish Neuchâtel pour la saison concernée.

## 8.3 Championnats romands

L'inscription est possible lorsque le nageur remplit les critères de qualification applicables. Les engagements sont déterminés par les entraîneurs conformément au projet sportif et aux règlements en vigueur.

## 8.4 Championnats Interclubs

Les entraîneurs sont responsables de la composition des équipes et des engagements, avec pour objectif de constituer les équipes permettant au Red-Fish Neuchâtel d'obtenir le meilleur résultat collectif possible.

## 8.5 Autres compétitions

Pour les autres compétitions, les engagements sont déterminés par les entraîneurs en fonction du projet sportif individuel du nageur et des objectifs du groupe.

## 8.6 Programme officiel 2026-2027

Le calendrier des compétitions est établi en fonction des programmes de Swiss Aquatics, de la Région Suisse Romande et de la planification sportive du Red-Fish Neuchâtel. Les dates, lieux, programmes, temps de qualification et modalités d'organisation peuvent évoluer. Les informations actualisées sont communiquées par les entraîneurs ou les canaux officiels du club.

# 9. Gouvernance et responsabilités sportives

## 9.1 Entraîneurs

Les entraîneurs sont responsables notamment de :

- planification et conduite des entraînements ;
- suivi sportif et technique ;
- définition des objectifs individuels et collectifs ;
- propositions de changement de groupe ;
- programmation et engagements aux compétitions ;
- suivi des stages et déplacements sportifs ;
- communication sportive courante avec les nageurs et leurs représentants légaux.

## 9.2 Responsable de section

**Responsable de section : Ronan Grisard – [ronan.grisard@rfn.ch](mailto:ronan.grisard@rfn.ch) – +33 7 82 29 66 80**

Le responsable de section assure la direction sportive de la Natation Compétition. Il est responsable notamment de :

- organisation générale des groupes ;
- coordination entre les entraîneurs ;
- validation des affectations et changements de groupe ;
- cohérence des programmes sportifs ;
- application des critères du présent règlement ;
- suivi des exigences liées au PDE, au CRP et aux dispositifs de performance ;
- traitement des situations sportives particulières.

## **9.3 Manager sportif**

**Manager sportif : Djamel Harmeli – +41 78 884 16 90**

Le Manager sportif assure la coordination générale du secteur sportif du Red-Fish Neuchâtel. Il intervient lorsqu'une situation dépasse le cadre d'un groupe ou nécessite un arbitrage entre plusieurs intérêts sportifs ou organisationnels.

## **9.4 Comité du Red-Fish Neuchâtel**

Le Comité définit les orientations générales, institutionnelles et financières du club. Il approuve les budgets et participations financières, valide les principes généraux d'organisation et traite les situations disciplinaires ou institutionnelles importantes. Il n'intervient pas dans les décisions sportives individuelles courantes sauf situation particulière nécessitant son intervention.

# **10. Validité et acceptation du règlement**

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des nageurs inscrits dans les groupes de Natation Compétition du Red-Fish Neuchâtel pour la saison 2026-2027.

L'inscription à un groupe implique la prise de connaissance et l'acceptation du présent règlement par le nageur et, lorsqu'il est mineur, par ses représentants légaux.

Le Red-Fish Neuchâtel peut adapter certaines dispositions en cours de saison lorsque cela est rendu nécessaire par une modification des règlements de Swiss Aquatics, de la Région Suisse Romande ou des autorités cantonales, une évolution des exigences PDE ou CRP, une modification des conditions d'utilisation des installations, une évolution importante de l'organisation du club ou des circonstances exceptionnelles.

Toute modification importante est communiquée aux nageurs et à leurs représentants légaux par les canaux officiels du club. Les règlements et directives des instances sportives compétentes prévalent lorsqu'ils imposent des dispositions différentes ou plus contraignantes.

## Annexe 1 – Catégories d'âge Swiss Aquatics

Les catégories d'âge ci-dessous sont celles de Swiss Aquatics pour les compétitions de natation. L'âge de référence est celui atteint au cours de l'année civile de la compétition.

| Catégorie   | Messieurs         | Dames         |
|-------------|-------------------|---------------|
| Kids        | (-)8, 9, 10       | (-)8, 9, 10   |
| Age Groups  | (-)11, 12, 13, 14 | (-)11, 12, 13 |
| Youth       | 15 – 16           | 14 – 15       |
| Juniors     | 17 – 18           | 16 – 17       |
| Elite       | 19 (+)            | 18 (+)        |
| Pre-Masters | 20 – 24           | 20 – 24       |
| Masters     | dès 25 (+)        | dès 25 (+)    |

Les catégories peuvent être modifiées par Swiss Aquatics ; les dispositions officielles prévalent.

## Annexe 2 – Liens utiles

- Espace Membre COGITO (inscriptions, factures, données personnelles) : <https://www.rfn.ch/inscriptions/>
- Shop du club en ligne (textiles et bonnets aux couleurs du club, bagagerie) : <https://shop.rfn.ch>
- Shop Arena du fournisseur Chris Sports – 20 % de réduction avec le code RFN2021 : <https://www.arenaswimming.ch/>
- Groupe Facebook RFN Occa'z – vente, troc ou don de matériel de natation et triathlon : <https://www.facebook.com/groups/rfnoccaz>
- Calendrier officiel des compétitions Swiss Aquatics : [https://www.swimrankings.net/index.php?page=CalendarList&Scheme=http&SubPage=FROM\\_NOW&nationId=0&Nation=SU](https://www.swimrankings.net/index.php?page=CalendarList&Scheme=http&SubPage=FROM_NOW&nationId=0&Nation=SU)
- Formation de juge Swiss Aquatics : <https://www.swiss-aquatics.ch/fr/diriger-coacher/formation-de-base-et-continue/juges/natation/>
- Promotion des espoirs (PDE) Swiss Aquatics : <https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/promotion-des-espoirs/>
- Tabelle Rudolph (points de performance) : [https://www.dsv.de/download-file?file\\_code=f6930a35db&file\\_id=8762](https://www.dsv.de/download-file?file_code=f6930a35db&file_id=8762)